

GESTION DES RESSOURCES

Ressources humaines	35
Formation	37
Action sociale	39
Ressources financières et matérielles	40

La gestion des ressources
une démarche structurée pour plus d'efficacité
et d'efficience



Consciente que le capital humain est un des facteurs déterminants de la performance, la Douane a mis en œuvre, au titre de l'année 2006, un ensemble d'actions permettant de le préserver et de le faire évoluer à travers, entre autres, la conduite d'études visant l'optimisation de l'organisation des structures et l'accompagnement au processus de déconcentration administrative.

L'ADII s'est ainsi employée à poursuivre le chantier de modernisation de la gestion des ressources humaines et ce, à différents niveaux : la gestion administrative, la formation et le social.

Quant aux moyens matériels et financiers, l'Administration continue de doter ses structures, particulièrement les services extérieurs, en équipements et budgets nécessaires à l'amélioration de leurs performances, tout en poursuivant les efforts de rationalisation des dépenses.

RESSOURCES HUMAINES

En 2006, une attention particulière a été accordée à l'élément humain. C'est ainsi qu'une batterie de mesures a été mise en place en vue d'améliorer la gestion de la fonction RH.

Répartition de l'effectif par métiers

Cette répartition a pu être appréhendée grâce au Référentiel des Emplois et Compétences (REC), outil de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences mis en place en 2006. Ainsi au cours de cette année, l'effectif des services déconcentrés était composé de 17%, pour les métiers d'appui, 80% pour les métiers de base de l'ADII et de 1% pour le pilotage des ces structures.

Répartition de l'effectif par région et par catégorie d'agent

Au terme de l'année 2006, la Douane comptait 4.241 agents, dont 86,7% affectés aux services extérieurs et 49,1% exerçant au sein des brigades.

Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement moyen a avoisiné les 23% en 2006. Le taux enregistré par région varie entre 10,4% et 44,4%.

Répartition de l'effectif par sexe et tranche d'âge

La ventilation des effectifs par âge montre que les douaniers âgés de plus de 41 ans constituent 62% de l'effectif. Quant à la tranche d'âge " 21 à 30 ans ", elle représente 4% de l'ensemble.

Hommes	3505	82,63%
Femmes	736	17,37%

Avancements

La promotion à l'échelon a concerné 1836 agents représentant ainsi 44,5% de la population douanière et enregistrant une augmentation de 53,9% par rapport à 2005.

Avec l'entrée en vigueur des nouveaux textes relatifs à la promotion dans les grades et parallèlement à la concrétisation des avancements de grade au titre de l'exercice 2005, il a été procédé à l'application de la promotion exceptionnelle décidée par les pouvoirs publics au titre des exercices 2003 et 2005. C'est ainsi que 383 agents ont bénéficié d'une promotion au grade supérieur.

Par ailleurs, la promotion dans le grade suite aux examens d'aptitude professionnelle a concerné 75 agents.

L'intégration dans les nouveaux statuts a touché 987 agents intégrés dans les différents grades de techniciens (1^{er} au 4^{ème} grade - échelles 11 à 8).

	2005	2006
Grade au choix	204	383
Grade suite aux Examens d'Aptitude Professionnelle (EAP)	224	75
Echelon	1193	1836
Intégration aux nouveaux statuts	-	987

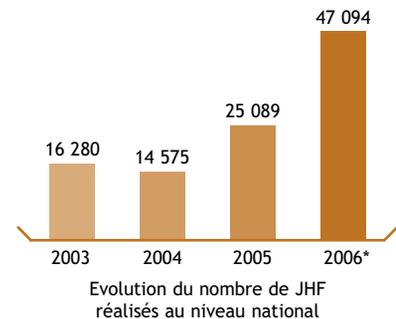
Conduite des agents

- **Récompenses** : en 2006, 36 agents ont été récompensés pour les performances qu'ils ont pu réaliser. 23 d'entre eux relèvent de la Direction Régionale du Nord-Ouest.
- **Sanctions** : dans le cadre de la moralisation de l'action des agents de la Douane, 103 agents ont été sanctionnés en 2006 contre 40 en 2005.

FORMATION

La formation et le perfectionnement du personnel ont continué d'occuper en 2006 une place de choix dans la politique de gestion des ressources humaines de la Douane. En atteste le nombre de Jour/Homme/Formation (JHF) qui a atteint 47 094 JHF en 2006, soit une augmentation de 88% comparativement à l'exercice précédent.

Cette amélioration est le fruit des efforts résolument engagés par la Douane depuis 2004, visant à accroître le niveau de professionnalisme de son personnel et à adapter au mieux ses compétences aux exigences des nouveaux métiers douaniers.



Plan National de Formation

Consciente du rôle de la formation dans l'accompagnement et l'aboutissement de ses objectifs stratégiques, l'Administration des Douanes a entrepris, au titre de l'année 2006, 32 actions de formation, réalisées au profit de 639 agents et cadres, répartis comme suit :

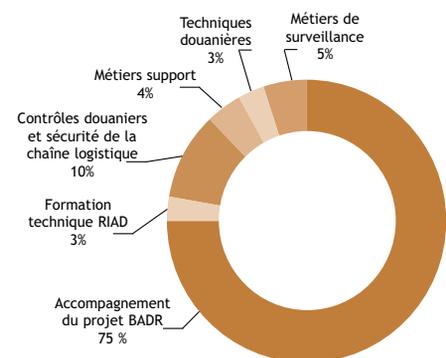
- **Services centraux** : 131 participants, soit 21% de la population ciblée;
- **Services extérieurs** : 508 bénéficiaires, soit 79% du nombre global des agents ayant pris part aux actions de formation organisées au niveau national.

Les actions réalisées dans le cadre du plan national de formation ont touché principalement le personnel relevant du cadre d'inspection (échelle 8 et plus), appelés à animer, en cascade, les mêmes formations au niveau régional.

Les diverses actions déclinées à partir du plan national de formation ont porté sur des modules liés aux métiers douaniers (contrôle et prévention, lutte contre la fraude et la contrebande, techniques et procédures douanières, sécurisation de la chaîne logistique mondiale), mais également sur des formations de soutien et d'appui, nécessaires à l'accompagnement des services opérationnels.

Plans Régionaux de Formation

L'année 2006 a été celle de tous les records en matière de formation : avec 108 actions de formation concrétisées dans le cadre des plans régionaux de formation, le nombre de bénéficiaires et de JHF a pratiquement quadruplé par rapport à l'exercice précédent (respectivement de 896 bénéficiaires à 4.926 et de 6.223 JHF à 35.449,5).



Répartition des réalisations par thème de formation

Cette progression s'explique, entre autres, par le lancement des formations des utilisateurs du deuxième palier du système informatique " BADR ", impliquant notamment les opérateurs économiques (près de 1.345 bénéficiaires externes, soit 27% des bénéficiaires).

Structures	Nombre de formations réalisées	Nombre de bénéficiaires réels de formation	Nombre de jours réels de formation
Direction Régionale du Nord-Est	20	981	59
Direction Régionale du Nord-Ouest	18	1150	81
Direction Régionale de Casa-Port	15	578	39,5
Direction Régionale de Casablanca	05	663	43
Direction Régionale du Centre-Sud	21	575	135
Direction Régionale du Centre	08	337	49
Circonscription d'Agadir	21	642	49,5
Total	108 (1)	4.926 (2)	456

(1) : A noter que les formations recensées ont été réalisées en plusieurs sessions.

(2) : y compris les opérateurs économiques ayant bénéficié des formations sur le 2ème palier du projet BADR.

Formation de base

Ne cessant d'œuvrer dans le sens du développement des connaissances douanières, l'Administration des Douanes a initié en 2006 deux nouveaux cycles de formation de base au profit des inspecteurs élèves étrangers et des cadres internes.

Types de formation	Bénéficiaires	Durée globale de la formation	Nombre de jours réels de formation durant 2006	Nombre JHF
Cycle long au profit des inspecteurs élèves étrangers (promotion 2005-2006)	38	9 mois	117 jours	4.446
Cycle long au profit des inspecteurs élèves étrangers (promotion 2006-2007)	46 (*)	9 mois	55 jours	2.530
Cycle moyen au profit des douaniers marocains nouvellement promus (promotion 2006-2007)	52	4 mois	33 jours	1.716
Total	136	-	205 jours	8.692

(*) Dont 4 douaniers marocains.

(*) 42 inspecteurs élèves des douanes appartenant à 12 pays.

Renforcement des capacités de formation

Pour assurer au mieux la mission de formation de douaniers nationaux et étrangers (originaires de pays d'Afrique notamment) qui lui est confiée, le Centre de Formation Douanière (CFD) a vu ses capacités de formation renforcées :

- inauguration d'un nouveau bâtiment équipé, augmentant ainsi la capacité d'accueil du CFD ;
- renforcement de l'équipe pédagogique dudit centre à travers la nomination de trois nouveaux formateurs.

ACTION SOCIALE

L'action sociale de l'Administration se place au cœur du système de motivation et d'accompagnement des ressources humaines; système incontournable pour toute organisation qui aspire à améliorer son climat social, à optimiser le rendement de son personnel et à favoriser son épanouissement.

En partenariat avec l'Association Douanière Marocaine (ADM), la Douane propose à son personnel en activité ainsi qu'à ses retraités plusieurs prestations sociales.

Couverture médicale des retraités

Cette prestation a été prévue dans l'objectif d'aider les agents retraités percevant une modeste pension (classés aux échelles 1 à 7) à s'acquitter des charges relatives à leur adhésion à la Mutuelle. Au cours de l'année 2006, le nombre de bénéficiaires de cette prestation a atteint 501 retraités.

Secours exceptionnel

Le secours exceptionnel est une aide financière allouée aux agents souffrant de maladies graves, nécessitant des frais médicaux exorbitants. Cette aide concerne aussi une partie des frais de voyage en cas d'hospitalisation à l'étranger. 34 agents ont bénéficié de ces aides en 2006.

Prêts habitats et prêts sociaux

Les prestations offertes en matière d'aide à l'acquisition des logements pour les douaniers, par le biais de l'Association Douanière Marocaine, comporte plusieurs volets à savoir :

- l'octroi de prêts pour aider les agents désirant acquérir, construire ou agrandir des logements personnels ;
- la conclusion de conventions avec des organismes de crédits qui offrent des formules avec des taux avantageux ;
- l'établissement d'accords de partenariat avec des organismes publics ou privés proposant des produits d'habitat.

Au cours de l'année 2006, 200 dossiers de demandes de prêts habitat ont été traités et satisfaits. Le délai moyen de déblocage du prêt varie entre 10 et 20 jours. Pour les prêts sociaux, 1583 demandes ont été satisfaites.

Centres de vacances

Les séjours dans les centres de vacances constituent des produits sociaux très prisés par les agents de la Douane. L'attribution de ces séjours est effectuée suivant des critères objectifs et une procédure transparente prise en charge dans le cadre du système informatique de gestion des ressources (RIAD).

Au cours de l'année 2006, le nombre d'agents ayant bénéficié de séjours dans les centres d'estivage pendant la haute saison s'est élevé à 2519. Par ailleurs et pour parer à l'insuffisance des centres de vacances, la formule de location de résidences touristiques a été adoptée pour satisfaire le nombre de demandes exprimées durant la période de haute saison moyennant une contribution des agents.

Un centre de vacances supplémentaire est en cours de construction. Le but étant d'augmenter la capacité d'accueil des centres et de diversifier l'offre de séjours dans les sites touristiques.

RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Rationalisation des dépenses

Dans le cadre de la rationalisation des dépenses de fonctionnement et plus particulièrement les dépenses relatives aux fournitures de bureau, la consommation du papier a baissé de 19% entre 2005 et 2006 et de 40% entre 2004 et 2006.

De même, la consommation téléphonique a diminué en 2006 de 8% par rapport à 2005.

Quant à la consommation de carburant, elle a enregistré une hausse de l'ordre de 11%, due au renforcement du parc auto et à l'activation des brigades mobiles dans le cadre de la lutte contre la fraude et la contrebande.

	2004/2005	2005/2006
Consommation du papier	-26%	-19%
Taxes et redevances téléphoniques	-1%	-8%
Carburant consommé (valeur)	2%	27%
Carburant consommé (quantité)	-4%	11%

Budget

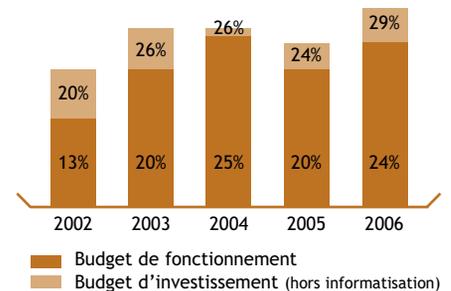
Le budget d'investissement alloué à l'ADII en 2006 est de 139 MDH contre 131 MDH en 2005. Cette augmentation concerne plutôt les Crédits d'Engagement (CE) qui sont passés de 48 MDH en 2005 à 71 MDH en 2006.

Le taux d'engagement des crédits d'investissement a atteint 83% pour les Crédits de Paiement (CP) et 36% pour les crédits d'engagement. Pour budget de fonctionnement, le taux d'engagement des crédits avoisine 87%.

Désignation	CP en MDH	CE en MDH
Investissement 2006		
Crédits alloués	68	71
Crédits engagés	56	26
Taux d'engagement	83%	36%
Fonctionnement 2006		
Crédits alloués	51	***
Crédits engagés	44	***
Taux d'engagement	87%	***

Evolution de la déconcentration budgétaire

La part déconcentrée du budget de fonctionnement s'est stabilisée autour de 24% du budget de fonctionnement global de l'ADII. Quant au budget d'investissement, la part des crédits déconcentrés a connu une nette évolution en 2006 : 29% contre 24% en 2005. Ceci est essentiellement dû à l'adoption à partir de 2006 de la nouvelle nomenclature budgétaire régionalisée, ainsi qu'à l'évolution de l'autonomie des Directions Régionales en matière de prise en charge budgétaire de leurs projets d'investissement.



Ressources matérielles

Dans le cadre de la concrétisation de la politique de sécurisation des biens et des personnes, l'Administration des Douanes a procédé en 2006 à l'installation, au niveau de son siège central, d'équipements relatifs à la gestion du temps de présence, au contrôle d'accès et à la vidéosurveillance. Parallèlement, plusieurs appels d'offres ont été lancés pour doter les Services Extérieurs de ces mêmes équipements.

Par ailleurs, l'ADII poursuit ses efforts en matière de mise à niveau de l'infrastructure informatique de ses services afin de les préparer au déploiement du système BADR. Les dotations en équipements informatiques ont connu une nette augmentation par rapport à l'année 2005. Ainsi, 511 micro-ordinateurs et 290 imprimantes ont été affectés aux différents services douaniers, soit respectivement une augmentation de 91% et 297%.

De même, la Douane a renforcé son parc auto par l'acquisition de 38 véhicules et de 2 motos, principalement destinés aux Services Extérieurs afin d'augmenter leurs capacités en matière de lutte contre la fraude.